



Entretien annuel seul face à 2 supérieurs hiérarchiques

Par **axel02**, le **08/07/2014** à **21:28**

L'entretien annuel peut-il se faire avec 2 responsables (n+1 et n+2) face à 1 seul salarié ?

Notre directeur veut nous imposer des entretiens annuels avec notre responsable (n+1) et lui (n+2). Nous allons donc nous retrouver seul face à 2 supérieurs hiérarchiques. Est-ce légal ?

Existe-t-il un texte qui stipule comment doit se dérouler cet entretien annuel ?

Pouvons-nous refuser qu'ils soient 2 ? Et surtout sur quel texte ou Jurisprudence nous appuyer ?

[fluo]**Bonjour,**

La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".

Merci pour votre attention...

[/fluo]

Par **P.M.**, le **08/07/2014** à **22:17**

Bonjour tout d'abord,

Je présume que vous voulez parler de l'entretien annuel d'évaluation qui ne résulte pas de dispositions légales mais peut être prévu par des Accords collectifs...

Effectivement il peut être critiquable qu'un tel entretien qui est en principe individuel soit organisé avec deux membres de la direction, il faudrait savoir s'il y a des Représentants du Personnel dans l'entreprise...